

Pour détruire les chiens qui n'ont pas de maison ;
 Les voisins, dans ce cas, prendraient quelques mesures,
 Ils barricaderaient toutes les ouvertures ,
 Et d'épais matelas , entassés avec art ,
 Ils sauraient au trombonne opposer le rempart ;
 Mieux encore ! ils pourraient , déménageant de suite ,
 Se soustraire au danger par une prompte fuite ;
 Mais non ; insouciant , le chef municipal
 Nous laisse sous les coups d'un vacarme infernal ,
 Sans que le moindre avis lancé dans la gazette
 Crie aux administrés : Gare , la clarinette !...
 La musique s'exerce en pleine liberté ,
 Nulle part , à nulle heure , on n'est en sûreté :
 Vous sortez bien portant ; au premier coin de rue ,
 Le cornet à piston sur vous fond et se rue ;
 Vous voulez fuir ; du cor vous essayez le son ,
 Et tombez , à vingt pas , sous les coups du basson .

Ah çà ! nos députés , qui font tant de merveilles ,
 A quoi pensent-ils donc ? n'ont-ils pas des oreilles ?
 Comment ! eux , préposés au bonheur des Français ,
 Souffrent paisiblement de semblables excès !
 Et l'on ne verra pas sortir de leur fabrique
 Quelque loi qui proscrive à jamais la Musique !
 Mais à quoi bon alors nommer des députés ,
 Puisque nos intérêts sont par eux désertés !
 Qu'ils ne s'y trompent pas , s'ils ne nous sont en aide ,
 Aux maux que nous souffrons , il n'est plus qu'un remède ;